La Pêche

MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE :

La Municipalité de La Pêche a adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 mars 2025 le projet de règlement de Construction numéro 118-2025.

Le conseil invite ses concitoyens à participer à une séance de consultation publique. Lors de cette rencontre, le maire, ou un représentant désigné, présentera le projet du règlement et prendra connaissance des interventions des citoyens et des organismes souhaitant faire part de leurs commentaires et suggestions.

Date, heure et lieu :

Le 27 mars 2025, à compter de 18 h 30, à l'Hôtel de ville au 99, route Principale Est, La Pêche, J0X 2W0.

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité de La Pêche au : https://www.villelapeche.qc.ca/municipalite/vie-democratique/avis-publics/

DONNÉ à La Pêche, ce 6e jour de mois de mars deux mille vingt-cinq (2025).

Annie Racine
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim